



Lyon 1er
Saint-Nizier
15 rue Lanterne , 2 rue du Major-Martin

Immeuble

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69005785
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : immeuble
Parties constituantes non étudiées : boutique, cour, puits

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1831, F, 281 ; 1999, AT, 95

Historique

En 1773, Philibert Lombois, entrepreneur de bâtiments et bourgeois de Lyon, projette de faire rebâtir un immeuble à l'emplacement de deux autres. Le 5 mars de l'année suivante, il loue l'édifice, en cours de reconstruction par l'architecte Hugon, à François Fontané, maître tailleur à Lyon, pour une durée de neuf ans. Un rapport d'expert du 12 mai 1775 décrit la demeure achevée. Dans le courant du 19^e siècle, la cour a été remplie par un bâtiment en rez-de-chaussée. L'escalier a été en partie détruit dans le 4^e quart du 20^e siècle par l'installation d'un ascenseur.

Période(s) principale(s) : 3^e quart 18^e siècle
Dates : 1773 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Joseph Hugon (architecte, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Philibert Lombois (commanditaire)

Description

Le rez-de-chaussée des façades sur rue est en pierre de taille à bossage. Immeuble à cinq étages carrés dont un attique. Porte de service sur la rue du Major-Martin. Sur la grille d'imposte de la porte : initiales PL.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; enduit ; bossage ; moellon ; pierre de taille
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 5 étages carrés, étage de comble
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

Typologies : deux corps de bâtiment parallèles reliés
État de conservation : bon état

Décor

Techniques : sculpture, ferronnerie

Représentations : rosace ; pointe de diamant ; vase ; guirlande ; rinceau ; enroulement

Précision sur les représentations :

Vantaill de la porte en noyer orné de rosaces et de pointes de diamant. Son tympan présente, au-dessus d'une frise de canaux, un rinceau en fer forgé organisé symétriquement autour d'un brûle-parfum, duquel tombent des guirlandes. Décor d'enroulements en frise sur la rampe d'escalier sur les garde-corps des coursières.

Dimensions

Mesures : h : 2 335 cm

Statut, intérêt et protection

Boutiques : actuellement restaurant Le Mandarin, et plomberie sanitaire Timperio.

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents figurés

- **N° 15. Joignant d'orient la rue Saint-Pierre ; de midi la place Saint-Pierre et rue de la Palme ; N° 15. Joignant d'orient la rue Saint-Pierre ; de midi la place Saint-Pierre et rue de la Palme ; d'occident la rue de la Lanterne ; de septentrion la rue de la Cage / Claude Contamine.** 1 dess. : encre, lavis et aquarelle ; 55 x 84 cm. Dans : " Plans géométriques (...) de la rente noble de labbaye royalle de Saint-Pierre ", 1755-1756 (AD Rhône : 27 H 155)
- **[Plans joints à un acte de bail à Loyer Lombois Fontané]. 12 pieds de ville = 6,1 cm. 3 mars 1774. [Plans joints à un acte de bail à Loyer Lombois Fontané]. 12 pieds de ville = 6,1 cm. 3 mars 1774. 2 dess. : mine de plomb et encre ; 43 x 29,5 cm (AD Rhône : 3 E 5705) : 1. Plan du rez-de-chaussée pour la nouvelle maison à Mr Lombois, sise à Lyon rue Lanterne 2. Plan des distributions pour servir à cinq étages de la nouvelle maison de Mr Lombois sise à Lyon rue Lanterne**

Bibliographie

- **COTTIN, Bénédicte. La maison à Lyon au XVIIIe siècle. Contribution à l'étude de l'habitat urbain.** COTTIN, Bénédicte. **La maison à Lyon au XVIIIe siècle. Contribution à l'étude de l'habitat urbain.** Th. doct. dir. Daniel Ternois : Histoire de l'Art : Lyon 2 : 1984. 6 vol. multigr., 264 p. : ill. ; 252 p. : ill. ; 124 p. : ill. ; 211 p. : ill. ; 190 p. : ill. ; 21 p. vol. 4, p. 5-10 , vol. 6, p. 16-21

Annexe 1

1775. Expertise d'un immeuble à l'angle des rues Lanterne et Luizerne ..., COTTIN, Bénédicte. La maison à Lyon au XVIIIe siècle

9 au 12 mai 1775. **Expertise d'un immeuble à l'angle des rues Lanterne et Luizerne pour constater que les travaux de construction ont été correctement réalisés** (AD Rhône : BP RE 5, 1775. Document en annexe de : COTTIN, Bénédicte. **La maison à Lyon au XVIIIe siècle**, th. doc. Lyon, 1984, vol. 6, p. 16-21)

Nous François Cointereau l'architecte expert juré de cette ville savoir faisons que ce jour d'huy neuvième may mil sept cent soixante et quinze sur les huit heures du matin en vertu d'une ordonnance rendue par Mr Gesse de Poizieux le dix huit avril dernier partant que procès verbal sera fait de nouveau par nous conformément aux conclusions prises en suivant l'arrêt du règlement du parlement de Paris en présence des ouvriers du cy devant appelé ladite ordonnance scellée.

En conséquence de ladite ordonnance nous expert susd. nous sommes transporté avec le greffier commis et led. Sieur Vincendon cleric aud. Foroy et du S. Philibert Lombois entrepreneur de bâtiment à Lyon et à sa requisition dans une maison neuve qu'il vient de faire construire scize rue Lanterne et Luzerne de cette ville où étant nous y avons trouvé led. S. Lombois tous les ouvriers mentionnés dans la signification à eux faites par l'huissier en datte du reçu d'hier au matin.

Et après avoir attendu jusqu'à l'heure de neuf sans qu'aucun des dits ouvriers soyent comparus ny (...) pour eux nous avons donné deffaut contre eux et pour le proffit de qui il appartiendra nous avons procédé en présence dud. Sieur Lombois et son procureur ainsy qu'il suit.

Les conclusions prises par le sieur Lombois dans sa requête tendent à ce que nouveau procès verbal soit dressé des ouvrages et constructions élevées sur l'emplacement des deux maisons désignées dans le premier procès verbal fait l'année 1773. Explication sy lesdits ouvrages ont été faits conformément aux règles de l'art.

Et pour nous conformer nous avons reconnu qu'il a été construit sur le sol des deux anciennes maisons une grande maison composée de six étages compris le rez de chaussée avec caves et greniers ; lad. maison se confine d'orient du levant à septentrion par la rue Luizerne, d'orient du levant midy et encore du levant septentrion par la maison Fayolle, encore d'orient du levant à midy par la maison Chantre, de midy déclinant à l'occident à la maison Levasseur et d'occident déclinant à septentrion par la rüe Lanterne.

Nous sommes descendus dans les caves et avons reconnu qu'elles sont voûtées en maçonnerie et qu'elles occupent toute la superficie du sol de lad. maison tant sous les appartements que sous la cour et que lesd. caves sont séparées par des cloisons de chesne à l'uzage des différents locataires que l'escalier est à noyaux à deux rampes à chaque étage pierre de tail de St-Cir et de Villebois, qu'il y a des hauteurs d'apuis en fer à chaque rampe dans le nayau vuide et des hauteurs d'apuis aussy fer sur les paliés, ce fait étant l'heure de midy nous nous sommes retirés et avons renvoyé la continuation du présent rapport à ce soir deux heures de relevée et avons signé avec led. sieur Lombois le sieur Vincendon et le greffier commis.

P. Lombois Cointereau

Vincendon

Et le même jour et au susdit deux heures de relevée nous experts susd. et à la même requisition nous nous sommes transporté avec le greffier commis et led. sieur Vincendon dans lad. maison où étant led. sieur Lombois nous a fait reconnaître le rez-de-chaussée qui est composé de deux grands magasins sur lesd. rues Luizerne et Lanterne, le magasin joignant la maison dud. sieur Levasseur contient trois arcs et celui faisant l'angle sur les rues, deux arcs sur chaque rue, l'arrière magasin sur cour attenant audit est éclairé par un seul arc et le quatrième magasin aussi sur cour est éclairé par deux arcs, les souillardes adossées contre la maison Levasseur, la pompe à balancier construite dans le mur de face aud. souillardes, un cabinet à latrine dans led. rez de chaussée à côté de l'escalier, deux allées l'une dessert sur la rüe Lanterne, l'autre sur la rüe Luizerne, dans led. rez de chaussée sont posées quatre cheminées dont une à un entresol pratiqué dans un magasin, les fermetures desdits magasins bois chesne, les deux portes d'allée assemblées en menuiserie l'une sur la rue Luizerne bois chesne l'autre sur l'autre rue bois noyer les planchers dud. rez de chaussée sont construit en tras de matre et son aire ainsy que celle de la cour et allées en dalle pierre de taille de St-Cir et Villebois, une barrière de fer à la descente de la cave, la pompe a une fermeture en bois chesne peinte garnie en dedans de tous ses agrets, les arcs desd. magasins tant sur les murs de face sur rüe que sur cour sont pierre de tail de choin ainsi que le cordon qui seinture lad. maison ; lesd. magasins sont divisés en partie par des garandages en brique et plâtre ; dans la cour sous les souillardes est une chaudière pour la buyenderie et avec son tuyau pour la fumée montant au dessus du couvert, les portes de l'intérieur du rez de chaussée sont moitié bois sapin et moitié chesne, led. Sieur Lombois nous a observé qu'il est après faire faire quelques unes qui manquent et qui doivent être posées incessamment ; nous sommes ensuite monté au premier étage et nous avons reconnu qu'il est composé de huit pièces de plain pied forment deux appartements complets savoir une entichambre attenante à l'escalier prenant ses jours sur la cour dans laquelle est incéré un cabinet de latrine par une cloizon en plâtre, à gauche de lad. entichambre est une cuisine où est un potager à trois fourneaux avec leurs grilles fonte, et une cheminée au contre coeur de laquelle est une plaque fer fondu, lad. cuisine éclairée par une fenestre sur lad. cour et qui est séparé de lad. entichambre par un garandage en plâtre, aud. garandage est une porte pour l'entrée d'un cabinet pratiqué au-dessus de celui de latrine à droit de lad. entichambre est un cabinet prenant ses jours sur la rüe Luizerne où est une cheminée marbre, une plaque fonte, lad. pièce boisée à hauteur d'apuis avec encadrement verni et, plafonnée, attenant audit cabinet est un salon boisé et verni en entier à panneau et plafonné et qui est éclairé par deux fenestres sur la rüe Lanterne et sur la rue Luizerne, dans lad. pièce est une cheminée aussy marbre avec une bretagne fer fondu ; dud. salon on communique à une salle à manger desservie par l'entichambre cy devant décrite, lad. salle à manger boisé en entier verni et plafonnée éclairée par deux fenestres sur la rue Lanterne vis à vis desquelles est une fontaine avec son buffet, dans la niche est une heurne sculptée, une table où est creusée la cuvette pour recevoir l'eau qui est pierre de choin rouge polie ainsy que lad. cheminée au contre coeur de laquelle est une bretagne fer fondu, à costé de lad. salle à manger est une chambre à coucher boisée à hauteur d'apui avec encadrement peint et verni au mur contre la maison Levasseur est adossé une cheminée en marbre avec une plaque fer fondu au contre coeur, lad. pièce éclairé par deux fenestres sur lad. rue Lanterne, lad. pièce plafonné ainsy que la sale à manger ; à costé lad. cuisine sont deux souillardes contre la maison Levasseur, chacune un évier et entredeux est un cabinet de latrine formé avec des garandages en plâtre. L'on communique à deux chambres sur le derrière par lesd. souillardes et par l'antichambre cy devant décrite en passant par une galerie en pierre de tail de choin gardée par un hauteur d'apuis en fer et l'on peut sortir dud. appartement sur lad. galerie dans l'escalier entre lesquelles est une barrière fer, lesd. deux chambres sur le derrière sont boisées en encadrement, à chacune est une cheminée avec des plaques en fonte et sont éclairées chacune par une croisée ; au-dessus desd. souillardes sont deux suspentes le tout éclairé par deux fenestres sur lad. cour, toutes les pièces cy devant stipulées sont carrelées en carreaux de Verdun, à l'exception

du salon et de la chambre à coucher qui sont parquetés en bois noyer et chêne, toutes les fenestres sont garnies d'une croisée en menuiserie à la française, vitrée, ferrée à espagnolette avec leurs volets en dedans et peints ; les portes d'entrée desd. appartements sont à panneau bois chesne, et toutes celles de l'intérieur sont aussi à panneau bois sapin le tout ferré avec ferrure à la plus grande partie loquets, loctaux, targettes, poignée en olive ; lesd. planchers des appartements sont construits de la même manière que ceux du rez de chaussée avec des solives en bois de brein vulgairement appelé tras de matte et de sommiers dans la grande partie, ce fait et attendu l'heure de cinq nous nous sommes retirés et avons renvoyé la continuation à demain huit heures du matin fait aud. premier étage le même jour et avons signé avec led. sieur Vincendon et Lombois et le greffier commis.

Lombois Cointereau Vincendon

Et le lendemain, dixième may mil sept cent soixante et quinze sur les huit heures du matin nous expert susd. en conséquence de notre renvoi à la vacation du jour d'hier le relevé, nous sommes de nouveau transporté avec le s. Vincendon, cleric aud. Foroy procureur dud. S. Lombois et le greffier comme soussigné en la maison cy devant dénommée et confinée où étant à la même requisition et en présence dud. Sieur Lombois nous avons continué nos opérations ainsi qu'il suit.

Nous sommes montés au second étage de lad. maison et après avoir parcouru les appartements nous avons reconnu qu'ils sont conformes aux appartements du premier étage, même distribution, même boiserie, même cheminée de marbres et autres même décoration de fontaine même parquet et carrelage, même peinture vernie dans la majeure partie des pièces et généralement quelconque, en conséquence de lad. conformité nous sommes transportés au troisième étage et avons reconnu que lesd. appartements sont distribués de même que le premier et second étage et parfaitement conforme, à l'exception que dans la chambre à coucher la cheminée est pierre de choin polie et la cheminée du cabinet est pierre de Chessy peinte et vernie, que dans l'antichambre le S. Lombois est après y former un garde-robe avec des garandages en plâtre et brique, qui sont tous les changements aux appartements cy devant décrit ;

Étant parvenu au quatrième étage de lad. maison nous avons reconnu que les appartements sont distribués à l'usage de trois ménages un sur la rue Lanterne et sur la rue Luizerne, un autre sur lad. rue Lanterne et le troisième sur le derrière prenant ses jours sur cour, le premier forme deux chambres séparées par un garandage en brique et plâtre, dans lad. chambre est un cabinet de souillarde avec son evier clos en plancher et un entresol au dessus, une fenestre qui éclaire lad. pièce sur la rue Luizerne, un placard pratiqué dans une porte avec quatre rayons bois sapin, une porte aud. garandage et son attique au dessus aussi bois sapin qui communique dans la seconde chambre laquelle est éclairée par deux fenestres sur la rue Lanterne, celle qui est sur la rue Luizerne est briquetée en plâtre, à chaque chambre une cheminée en pierre de Chessy et une plaque fer fondu et leur contre coeur ; le second appartement est composé de trois pièces avec cabinet et garde robe, savoir deux chambres sur la rue Lanterne séparées par une cloison briquetée en plâtre, celle contre la maison Levasseur a une porte ; aud. garandage en menuiserie un attique à panneau au dessus l'autre a un placard avec ses rayons, chaque chambre a deux fenestres sur lad. rue Lanterne et une cheminée pierre de Chessy et leurs bretagnes fer fondu ; la cuisine sur cour a une cheminée et une bretagne même qualité, la souillarde a costé avec son evier et un entresol au dessus qui sont éclairés par une fenêtre coupée ferrée avec targette, à coté de lad. cuisine est un cabinet de latrine, et un cabinet à toilette ; vis à vis led. cabinet est un garde robe éclairé par des chassiss bois sapin noir vitré, lesd. garde robe et cabinet et corridor à coté forment la même étendue que l'antichambre cy devant décrite et sont construits par des garandages en brique et plâtre ; le troisième appartement dudit quatrième étage sur le derrière est composé de deux chambres, une souillarde et cabinet de latrine, et deux autres cabinets la première chambre prend son entrée par une pareille galerie en pierre de tail avec son hauteur d'apuis en fer et desservie par la barrière de fer sur le palier de l'escalier, et est divisé par l'autre pièce à côté d'une cloison en plâtre, et dans cette dernière est un potager à deux fourneaux avec leurs grilles en fer fondu et où sont deux cabinets en planche l'un pour un charbonnier avec une trape à coulisse et l'autre à deux portes propre pour un bucher le tout bois sapin, à chaque chambre une cheminée pierre de Chessy et deux plaques fonte et deux fenestres ; dans la souillarde un evier un cabinet de latrine à coté clos en garandage, au dessus desd. un entresol le tout éclairé par une fenêtre coupée, tous les appartements qui composent ledit quatrième étage sont carrelés en carreaux de même nature que ceux cy devant décrit, toutes les fenêtres ont leurs croisées pareillement avec espagnolettes vitrées et peintes tant en dedans, lesd. planchers et boisage sont grisés ainsi que ceux des étages qui ne sont pas plafonnés, ce fait et attendu qu'il est l'heure de midy nous nous sommes retirés et avons renvoyé la continuation de nos opérations à ce jour d'huy aux heures de relevée et avons signé avec les sus nommés

Lombois

Cointereau Vincendon

Et le même jour dixième may mil sept cent soixante et quinze sur les deux heures de relevé nous experts susd. en conséquence de notre renvoi à la vacation de ce jour au matin nous sommes de nouveau rendu avec lesd. nommés à présent en lad. maison et ou étant à la même requisition et présence que cy dessus nous avons continué nos opérations ainsi qu'il suit

Nous avons reconnu que le cinquième étage a d'hauteur sept pied et demi et qu'il forme pareillement trois appartements, celui sur la rue Luizerne et rue Lanterne est construit de la même manière qu'au quatrième étage à l'exception de l'entresol au dessus de la souillarde que l'on a supprimé par la médiocre hauteur de planchers, et les fenestres se trouvent carrées dont les chassiss bois de chesne sans volet ferré avec espagnolette et peint ; l'appartement sur la rue Lanterne est composé de deux chambres sur lad. rue et une sur cour avec une souillarde, les deux chambres sont séparées par

un garandage en platre et briques, deux cheminées pierre de Chessi, et leur contre coeur en fonte, la cuisine sur cour d'une seule pièce, le cabinet de latrine pris en dedans cheminée et bretagne ; dans la souillarde un charbonnier ; led. appartement est fermé sur la galerie par une barrière en bois chesne peinte a l'huile, l'appartement sur le derrière prend son entrée sur l'escalier par une porte sur lad. galerie où est aussi une barrière en bois peinte à l'huile, et il est composé de deux chambres a cheminée cabinet de latrine et souillarde, les croisées desd. trois appartements sont comme nous venons de le décrire cy dessus, led. cinquième étage est pavé en carreaux de Verdun, les planchers sont toujours en grosse solive bois de brein avec sommiers dans les grandes parties, lesd. planchers sont grizés ainsy que les portes desd. placards de l'intérieur, les portes d'entrée sont a panneau bois de chesne le tout ferré avec loquet, serrure, loqueteau, poignée.

Nous sommes montés dans les greniers au dessus dud. cinquième étage nous avons reconnu qu'ils sont tous carrelés et qu'ils sont divizés en plusieurs parties par des cloizons planches bois sapin, des serrures a toutes les portes, des capottes fer blanc peinte a l'huile pour les éclairer, a la sime de l'escalier est un hauteur d'apui fer ainsi qu'un autre a la galerie qui communique au grenier sur le derrière, lad. galerie toujours en pierre de choïn et ses consolles ; il se trouve un appartement dans l'espace de la superficie de l'entichambre et cuisine des appartements inférieurs cy devant décrit qui formeroit un sixième étage dans cette partie dans lequel appartement est une cheminée, une plaque, une souillarde, une alcove en bois briqué et plâtre, un cabinet de latrine a coté un garde robe, led. appartement fermé par une barrière en bois chesne peinte a l'huile, deux autres barrières de la même façon sur l'escalier et sur la galerie, le plancher dud. appartement fait encore de la même manière que ceux cy devant stipulés ; les couverts desd. greniers fait a mansarde, la pente revêtu en thuille creuze de Verdun, les bris faisant le pourtour dud. bâtiment tant sur les rues que sur les cours a l'exception des cotés des voisins sont led. bris en thuille vernie a clou ; la charpente des couverts desd. greniers avec chevrons, pannes et pannes de bris assemblée,

Nous sommes enfin montés dans la tour servant à l'étendage commun qui est de la même grandeur que l'appartement que nous venons de décrire, l'escalier qui y conduit est bois sapin, lad. tour carrelée, plusieurs fenêtrés sans chassis éclaire lad. tour, il se trouve des lattes pour l'etendage sous le couvert qui est a deux pentes qui sont tous les appartements qui composent lad. maison,

Nous avons ensuite observé la construction, premièrement, nous avons reconnu que les chaineaux de la cour et batiment sur cour ainsy que les descentes des eaux pluviales sont en fer blanc peint à l'huile, que les autres descentes des évier et couverts sont en plomb avec leurs cuvettes des colliers de fer pour les retenir à chaque évier est un petit cornet plomb, Secondement chaque fenestre et porte sont construites en pierre de tail de différentes qualité, les murs en maçonnerie pierre de Couzon, dans lesquels il y a quantités de quartier de pierre de tail, l'enchamp sur les rues faisant l'angle en pierre de tail jusqu'au couvert, la plus grande partie des murs de faces sur cour en pierre de tail

troisièmement les murs de face sur la rue Luizerne et sur la rue Lanterne sont revêtu d'un stucque, les chambranles des fenestres avec plusieurs moulures ainsy que la corniche, le dernier mambre en doucine fer blanc peinte à l'huile ainsy que les deux descentes au dessus duquel sont des caisses bois chesne peint à l'huile pour revêtir lesd. cornets.

Et quatrièmement les thuyaux ou gaines des cheminées montent jusqu'au dessus des couverts et sont dévoyées, les fontaines du premier second et troisième étage sont garnies de leurs réservoirs en plomb avec des petites portes qui ferment les ouvertures ou elles sont incerées ; ce fait et attendu l'heure de six sonnée nous nous sommes retirés ny ayant plus rien a décrire et avons renvoyé a donné notre avis au greffe et rapport demain huit heures du matin fait dans lad. maison le dit jour et avons signé avec lesd. sus dénommés et le greffier commis

Lombois

Vincendon

Cointereau

Et le landemain onzième may mil sept cent soixante et quinze sur les huit heures du matin nous expert sus dénommé en consequence de notre renvoy a la vacation du jour d'hier de relevée nous sommes rendus au greffe des rapports où étant avec le greffier commis soussigné nous avons procédé a donner notre avis ainsy qu'il suit

Et nous disons et rapportons que lad. maison forme un batiment très bien placé a l'angle des rues Luizerne et Lanterne, que la construction est très solide dans cette angle et dans toutes ses autres parties, que les mathériaux en pierre de tail ont pas été épargnés, les bois, fer blanc et autres mathériaux sont de bonne qualité, la décoration des appartements parait fort régulière, la menuiserie bien traitée, a chaque cheminée de marbre il y a des foyères aussy marbre, les ferrures sont solides, y ayant trois gonds et trois pentures a chaque porte d'entrée, les serrures desd. portes sont serrures de maître, la porte d'entrée de l'allée sur rue Lanterne est très bien conditionnée, soit en menuiserie ; soit en serrurerie, et celle de l'allée sur la rue Luizerne n'étant pas si riche est très bien traitée dans son genre, et nous disons que cette entreprise ne peut être qu'avantageuse a celuy qui la pocedera, et fructueuse au sieur Lombois étant batie suivant les règles de l'art, tel est notre avis que nous avons donné en notre foy et conscience, fait au dit greffe des rapports lesd. jours énoncés dessus sur l'heure douze et avons signé avec le greffier commis

Cointereau

controllé a Lyon le douze may 1775.

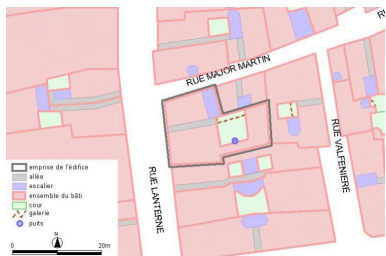
reçu quatorze sols

Reçu mes vacations

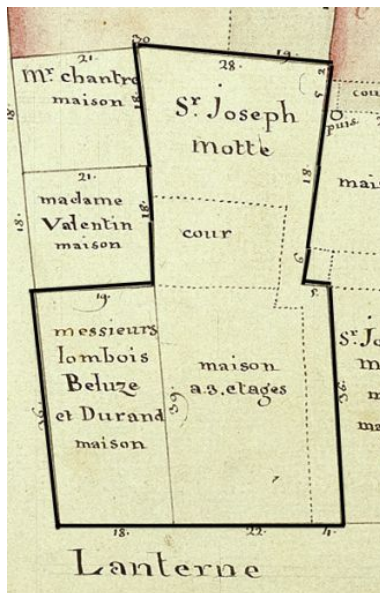
Foron

reçu ma taxe
Cointereau

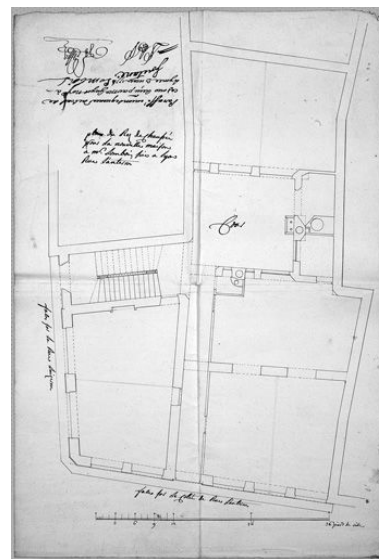
Illustrations



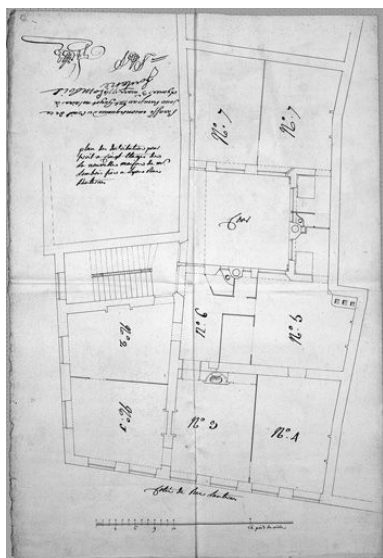
Plan-masse, d'après le système urbain de référence, version 1999
Dess. Paul Cherblanc
IVR82_20056902694NUDA



Plan-masse des anciens immeubles, extrait des Plans géométriques (...) de la rente noble de labbaye royale de Saint-Pierre, feuille 15, 1755-1756
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20056902086NUCA



Plan du rez-de-chaussée pour la nouvelle maison à Mr Lombois, sise à Lyon rue Lanterne, 1774
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20056901395NUC



Plan des distributions pour servir à cinq étages de la nouvelle maison de Mr Lombois sise à Lyon rue Lanterne, 1774. 1 salon, 2 cabinet, 3 salle à manger, 4 chambre à coucher, 5 cuisine, 6 antichambre, 7 chambres
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20056901396NUC



Façade sur la rue Lanterne (à droite)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20046900559P



Façade principale sur la rue Lanterne
Phot. Lore Derail
IVR82_20036901354NUCA



Façade principale sur
la rue Lanterne, porte
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20056901520NUCA



Façade principale sur la rue
Lanterne, ouverture de boutique
Phot. Lore Derail
IVR82_20036901356NUCA



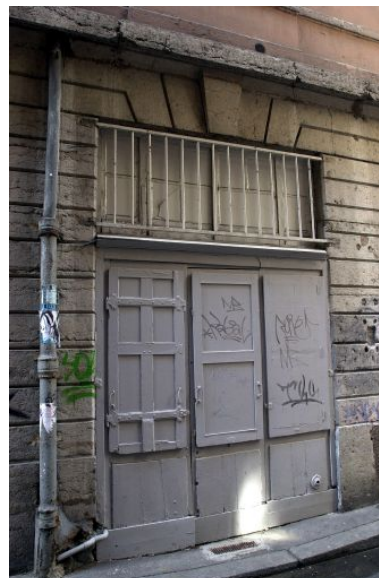
Façade principale sur la rue
Lanterne, baie du premier étage
Phot. Lore Derail
IVR82_20036901357NUCA



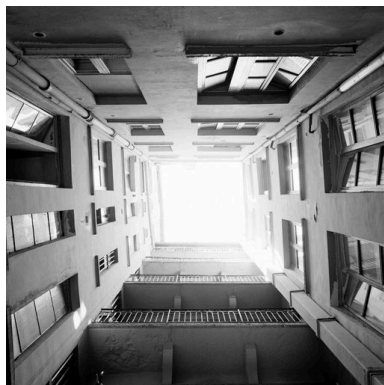
Façade sur la rue du Major-Martin
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20036901045NUCA



Façade sur la rue du Major-
Martin, rez-de-chaussée
Phot. Maryannick Chalabi
IVR82_20036901044NUCA



Façade sur la rue du Major-
Martin, ouverture de boutique
Phot. Lore Derail
IVR82_20036901358NUCA



Cour, vue générale par-dessous
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20056902504X



Cour, coursières des 1er et 2e étages
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20056902505V



Rez-de-chaussée de l'escalier,
détail du noyau subsistant
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20056902506X

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude de la ville de Lyon (IA69000216) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon

Présentation du quartier Saint-Nizier (IA69007056) Lyon, Saint-Nizier

Immeubles du quartier Saint-Nizier (IA69006513) Lyon, Saint-Nizier

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Rue du Major-Martin (IA69005730) Lyon 1er, Saint-Nizier, rue du Major-Martin

Rue Lanterne (IA69005850) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 1er, Saint-Nizier, rue Lanterne

Auteur(s) du dossier : Lore Deraïl, Bernard Ducouret

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Plan-masse, d'après le système urbain de référence, version 1999

IVR82_20056902694NUDA

Auteur de l'illustration : Paul Cherblanc

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan-masse des anciens immeubles, extrait des Plans géométriques (...) de la rente noble de labbaye royale de Saint-Pierre, feuille 15, 1755-1756

Référence du document reproduit :

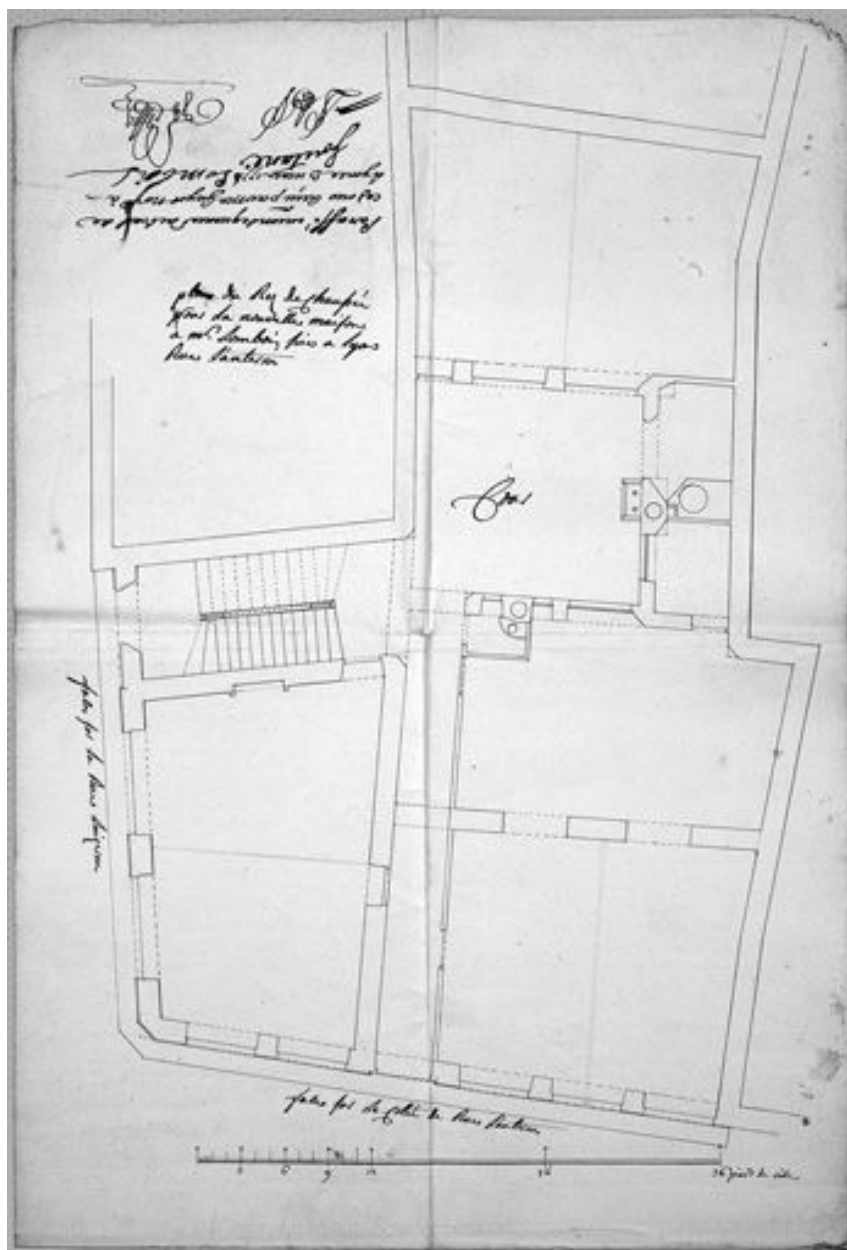
- **N° 15. Joignant d'orient la rue Saint-Pierre ; de midi la place Saint-Pierre et rue de la Palme ; N° 15. Joignant d'orient la rue Saint-Pierre ; de midi la place Saint-Pierre et rue de la Palme ; d'occident la rue de la Lanterne ; de septentrion la rue de la Cage / Claude Contamine. 1 dess. : encre, lavis et aquarelle ; 55 x 84 cm. Dans : " Plans géométriques (...) de la rente noble de labbaye royale de Saint-Pierre ", 1755-1756 (AD Rhône : 27 H 155)**

IVR82_20056902086NUCA

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

Date de prise de vue : 2003

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

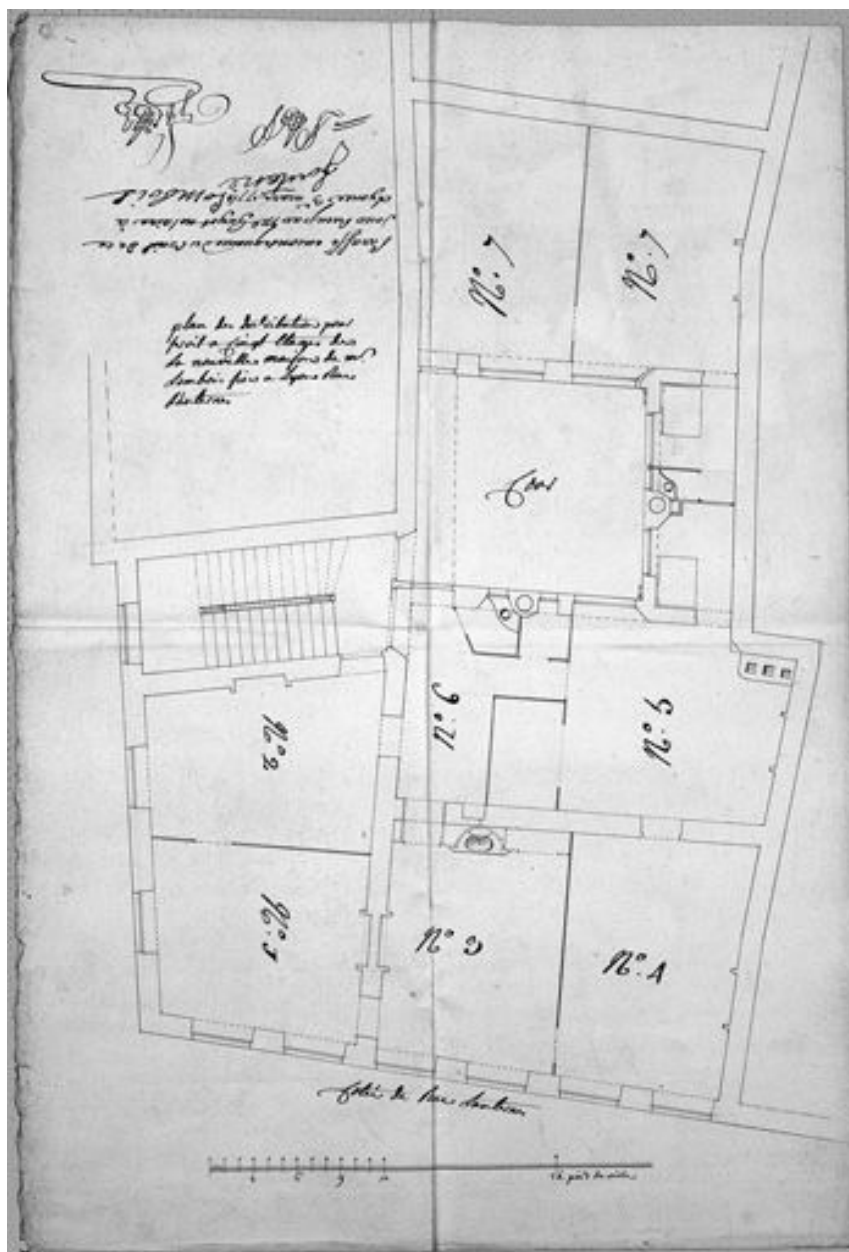


Plan du rez-de-chaussée pour la nouvelle maison à Mr Lombois, sise à Lyon rue Lanterne, 1774

IVR82_20056901395NUC

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des distributions pour servir à cinq étages de la nouvelle maison de Mr Lombois sise à Lyon rue Lanterne, 1774. 1 salon, 2 cabinet, 3 salle à manger, 4 chambre à coucher, 5 cuisine, 6 antichambre, 7 chambres

IVR82_20056901396NUC

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur la rue Lanterne (à droite)

IVR82_20046900559P

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale sur la rue Lanterne

IVR82_20036901354NUCA

Auteur de l'illustration : Lore Derail

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale sur la rue Lanterne, porte

IVR82_20056901520NUCA

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale sur la rue Lanterne, ouverture de boutique

IVR82_20036901356NUCA

Auteur de l'illustration : Lore Derail

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale sur la rue Lanterne, baie du premier étage

IVR82_20036901357NUCA

Auteur de l'illustration : Lore Derail

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur la rue du Major-Martin

IVR82_20036901045NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur la rue du Major-Martin, rez-de-chaussée

IVR82_20036901044NUCA

Auteur de l'illustration : Maryannick Chalabi

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur la rue du Major-Martin, ouverture de boutique

IVR82_20036901358NUCA

Auteur de l'illustration : Lore Derail

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour, vue générale par-dessous

IVR82_20056902504X

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour, coursières des 1er et 2e étages

IVR82_20056902505V

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée de l'escalier, détail du noyau subsistant

IVR82_20056902506X

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation